

DES AIDES FISCALES POUR LES ENTREPRISES DU QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE

En 2026, de nouvelles aides financières existent pour les entreprises situées dans le périmètre du Quartier prioritaire de la Ville (QPV) centre ancien-Beauregard. Le point.

Published on 22 September 2026

Les porteurs de projet d'installation ou de reprise peuvent bénéficier d'exonérations fiscales sur les bénéfices, sur les cotisations foncières et sur la taxe foncière, pendant 5 ans à taux plein puis de façon dégressive pendant 3 ans.

C'était l'objet de la rencontre proposées lundi 21 septembre 2026 aux entrepreneurs et propriétaires de locaux commerciaux du périmètre du centre ancien - Beauregard à l'initiative de la Com'com avec les interventions des services fiscaux de l'Aveyron et en partenariat avec BGE, la CCI, France Travail.

Une façon de réaffirmer aux quelques 300 entreprises du secteur qu'il est possible d'entreprendre et qu'elles peuvent être accompagnées notamment par le service Développement économique de la Com'com ou encore par le service Politique de la Ville de la Ville de Millau.

En savoir + sur les exonérations grâce à nos fiches synthétiques (https://www.cc-millaugrandscausses.fr/mon-activite-professionnelle/creation-et-developpement-dentreprises/une-implantation-ideale)